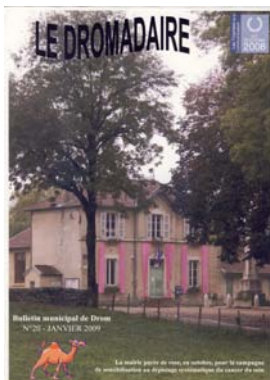


## Communication : internet et papier recyclé

Depuis l'été 2007, le "*Petit Dromadaire*", communiqué de la mairie (de douze à vingt numéros par an), est envoyé par courrier électronique aux administrés qui le souhaitent . . . 40 % d'exemplaires papier en moins.

A l'automne 2008 : le papier à lettre et les enveloppes à en-tête ont été "relookés" avec le nouveau logo des villages du Revermont . . . ils sont désormais imprimés sur du papier recyclé !



Janvier 2009 : pour sa 20<sup>ème</sup> édition, le "*Dromadaire*", bulletin municipal annuel de Drom, adapte son comportement aux principes d'écoresponsabilité de la collectivité : il est imprimé sur du papier recyclé. Dans la foulée, le papier recyclé est utilisé aussi par le secrétariat de mairie ; le *Petit Dromadaire* emboîte donc le pas en étant désormais, lui aussi, publié sur papier recyclé.

Septembre 2009 : la commune mets en ligne son site internet. Entre présentation de la commune, informations pratiques et actualités, ce dernier fait la promotion du covoiturage et donne un moyen de l'optimiser : un lien interactif pour mettre en relation les personnes intéressées.

